

AFFAIRE N° 35

SUBVENTION complémentaire au Comité des Fêtes

Le MAIRE donne lecture du rapport.

Les réceptions à l'Hôtel de Ville, la subvention au Cirque Brasil, la réception de la délégation niçoise augmentent les charges du Comité des Fêtes.

Nous vous demandons d'augmenter la subvention pour 1963 à un million de francs./.

A l'unanimité le Conseil adopte la proposition de Maire./.